



ÉVOLUTION DES POPULATIONS D'OISEAUX COMMUNS NICHEURS SUR LE PARC NATUREL RÉGIONAL DES BALLONS DES VOSGES

Novembre 2023

Fiche résultat Biodi'veille



Roitelet à triple bandeau © C.STENGER

200 POINTS
RÉPARTIS
SUR
20 CARRÉS
DE 4 KM²

6 121 OISEAUX
DÉNOMBRÉS
EN 2023

89
ESPÈCES
IDENTIFIÉES
EN 2023

UN PROTOCOLE POUR MESURER L'ÉVOLUTION DES POPULATIONS D'OISEAUX COMMUNS

Le suivi de l'évolution des populations d'oiseaux communs nicheurs du Parc naturel régional des Ballons des Vosges (PnrBV) repose sur le protocole STOC-EPS (Suivi temporel des Oiseaux communs par échantillonnages ponctuels simples) instauré en France depuis plusieurs décennies. Ce suivi par échantillonnage a pour but d'obtenir une évaluation des tendances d'évolution des effectifs de différentes espèces communes nicheuses.

Dans le périmètre du Parc, des STOC-EPS ont été réalisés depuis plusieurs années dans le cadre de l'Observatoire régional de la biodiversité ou de manière ponctuelle. Ils sont insuffisants pour mesurer l'évolution des populations à l'échelle locale. Pour étayer cette analyse et disposer d'un indicateur pérenne, un protocole STOC-EPS annuel est mis en place à partir de 2023 sur un échantillon de 20 carrés de 2km sur 2km. Une attention particulière est portée aux espèces prairiales de montagne, particulièrement sensibles au changement climatique. Regroupées par guildes, les différentes espèces permettent aussi de mesurer l'état des milieux naturels (espèces des milieux forestiers, agricoles et bâtis).

QUE RETENIR ?

En 2023, première année de suivi, les 200 points de relevé ont permis de dénombrier 6 121 oiseaux et d'identifier 89 espèces.

Le nombre d'espèces par carré varie de 23 à 53 (moyenne 40,3) et le nombre d'individus de 135 à 378 (moyenne 234). Les espèces les plus fréquentes sont les espèces forestières et les espèces généralistes.

Trois des quatre espèces prairiales recherchées ont été observées sur les carrés les plus élevés : le Pipit farlouse, le Tarier des prés et le Traquet motteux.

LA MÉTHODOLOGIE MISE EN OEUVRE : LE SUIVI TEMPOREL DES OISEAUX COMMUNS (STOC-EPS)

La méthode utilisée est celle des STOC-EPS qui consiste à effectuer des écoutes de 5 minutes sur des points fixes, visités deux fois au printemps. Au nombre de 10, ces points sont répartis au sein d'un carré de 2x2 km tiré au sort. Ils sont répartis dans le carré au prorata des milieux présents et distants d'au moins 300 m les uns des autres pour que les mêmes oiseaux ne soient pas contactés en plusieurs points. Le premier passage a lieu entre le 1er avril et le 8 mai et le second entre le 9 mai et le 15 juin. En altitude, la date charnière est repoussée au 15 mai. Les écoutes sont à renouveler

tous les ans dans les mêmes conditions et par les mêmes observateurs.

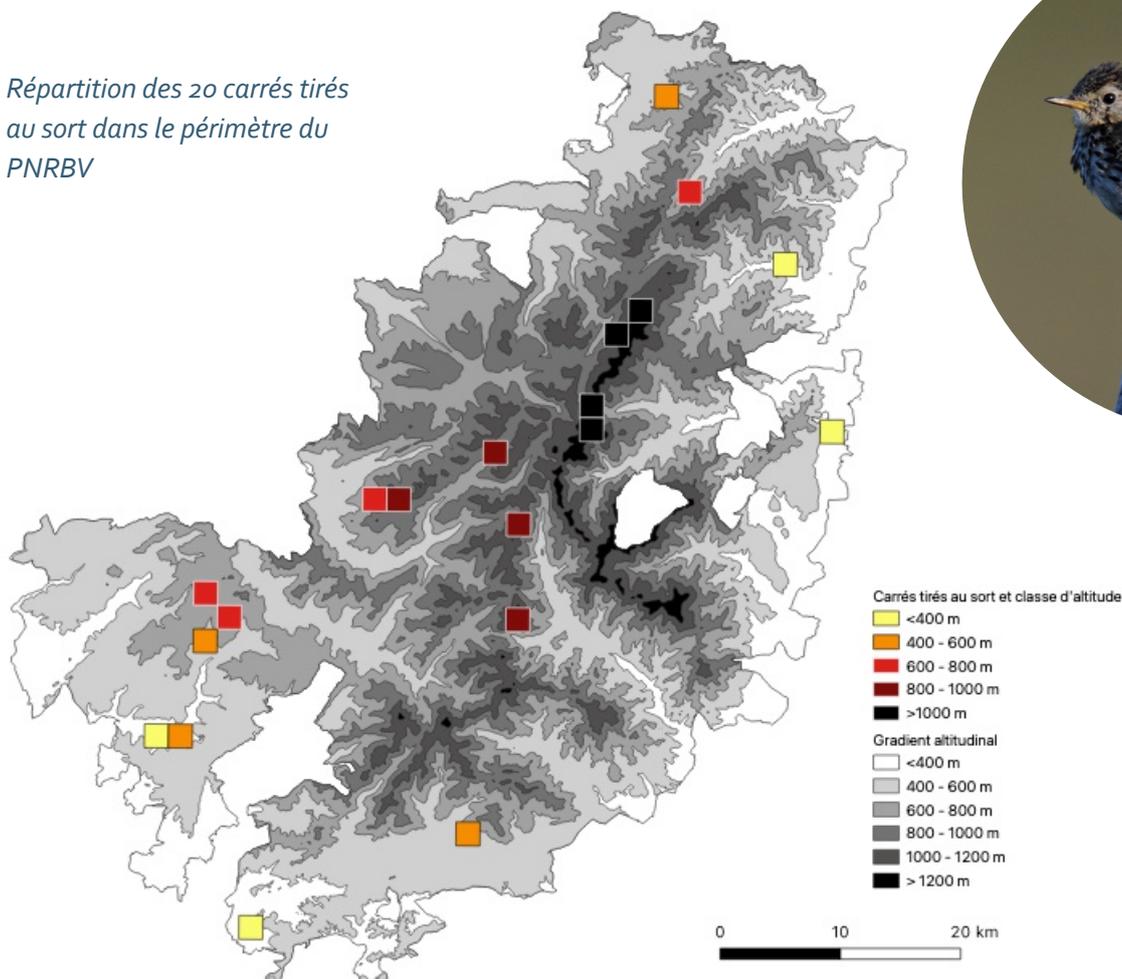
Afin que l'échantillonnage soit représentatif, 20 carrés ont été tirés au sort dans le périmètre du parc. Afin de couvrir l'ensemble des habitats du territoire, et notamment le milieu montagnard, 5 tirages de 4 carrés ont été effectués dans 5 tranches altitudinales (<400 m, 400- 600 m, 600-800 m, 800-1000 m et >1000 m).

Pour chaque classe d'altitude, 1 à 2 carrés ont été réservés aux espèces prairiales remarquables

des milieux montagnards, particulièrement sensibles aux changements climatiques et aux modes de gestion agricole : le Pipit farlouse, le Tarier des près, le Pipit spioncelle et le Traquet motteux. Les points d'écoutes ont été placés afin d'avoir au moins une occurrence au sein du carré la première année ainsi qu'un minimum de 14 occurrences sur l'ensemble des carrés (Lorrillière et Gonzalez, 2016).

Toutes les données ont été saisies sur Faune-France dans le module dédié au protocole STOC-EPS.

Répartition des 20 carrés tirés au sort dans le périmètre du PNRBV



LES ESPÈCES LES PLUS ABONDANTES SONT DES OISEAUX FORESTIERS ET DES GÉNÉRALISTES

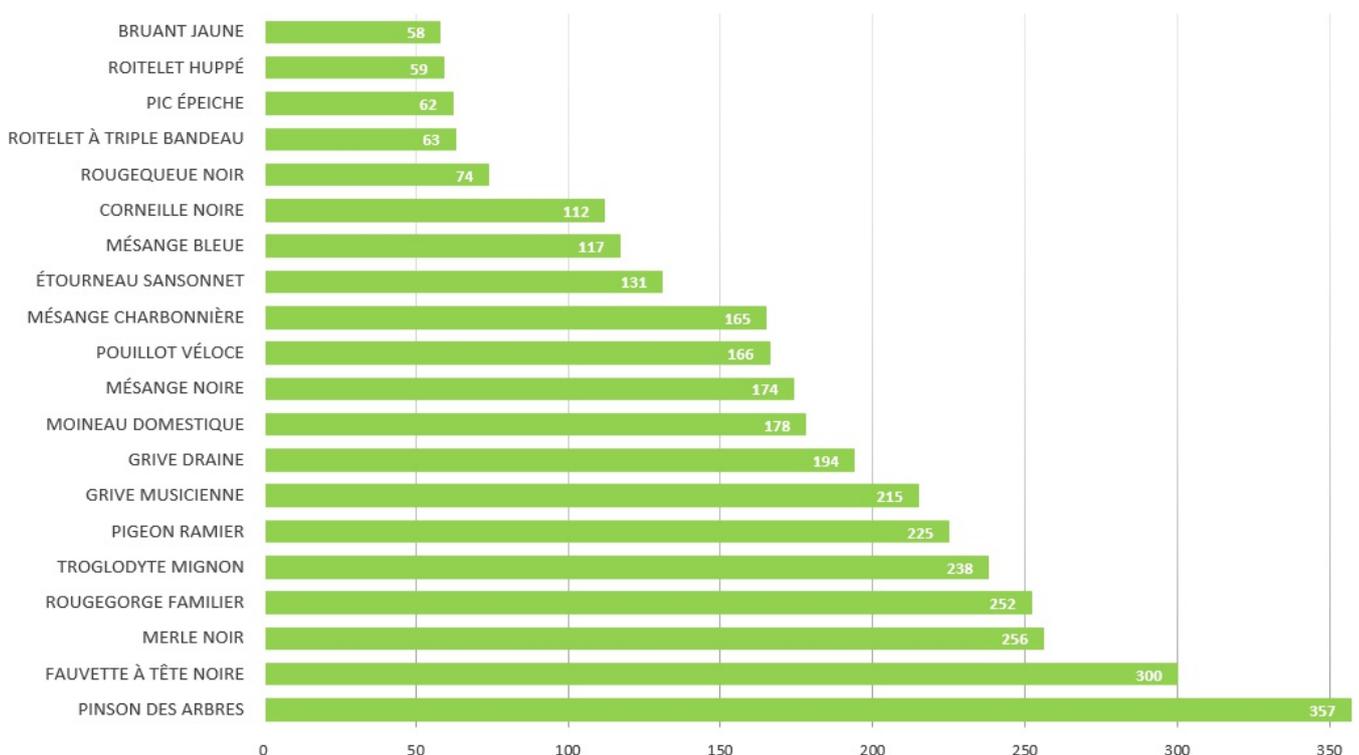
Dans chaque carré, l'indice d'abondance attribué à une espèce correspond à la somme des effectifs les plus élevés sur chacun des 10 points.

Au niveau des 200 points d'écoute répartis dans les 20 carrés, l'effectif retenu pour une espèce donnée est le nombre d'individus le plus élevé pour les deux passages.

Ainsi, des 6 121 individus dénombrés lors des 400 écoutes

de 5 minutes, 4 691 ont été retenus. Ce nombre correspond à l'indice de référence de 2023.

L'espèce la plus abondante est le Pinson des arbres, suivi de la Fauvette à tête noire. Le Merle noir et le Rougegorge familier sont presque à égalité. Les espèces les plus fréquemment notées sont des oiseaux forestiers et des généralistes.



Les 20 espèces les plus abondantes en nombre d'individus

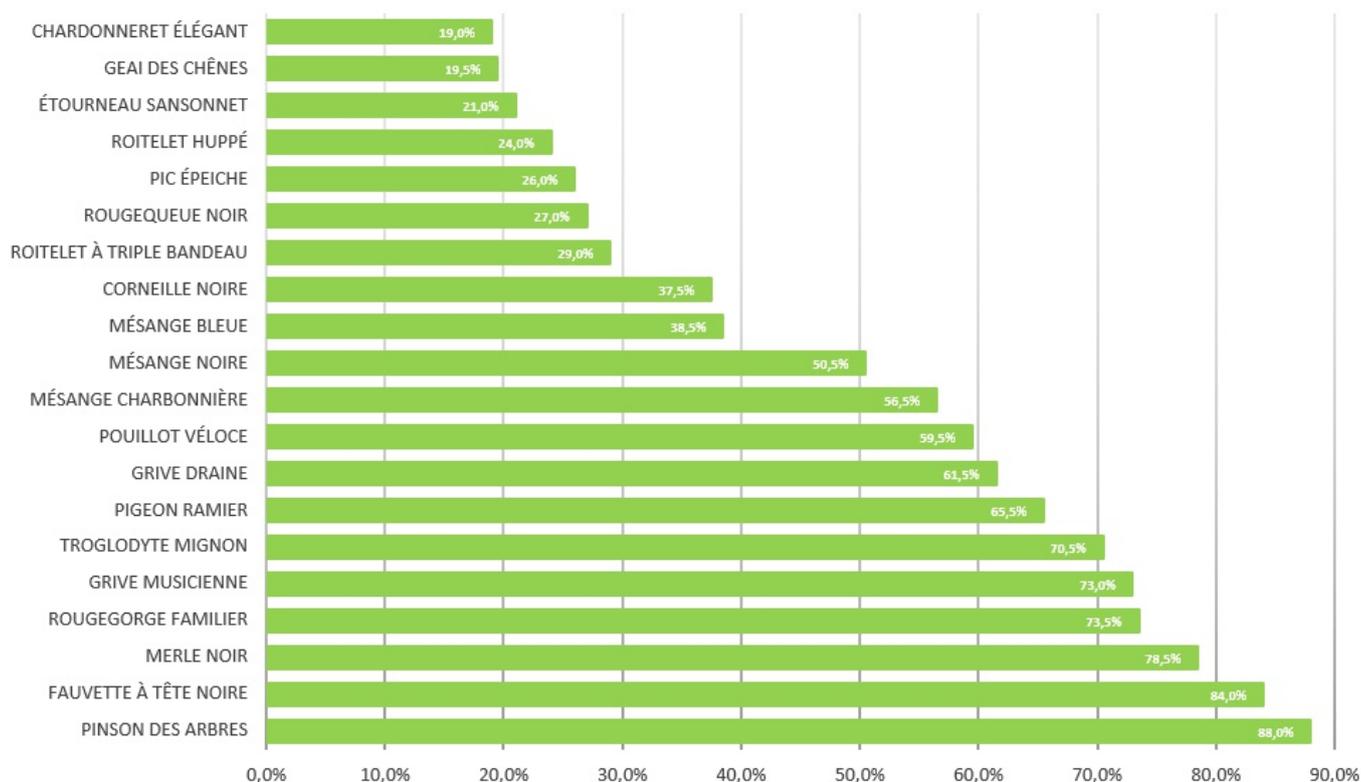
LES ESPÈCES LES PLUS FRÉQUENTES

La fréquence est le nombre de points où une espèce est observée par rapport au nombre total de points. Aucune espèce n'a été notée sur l'ensemble des 200 points.

L'oiseau le plus fréquent est le Pinson des arbres, noté sur 176 points, suivi de près par la Fauvette à tête noire observée sur 168 points.

Parmi les 11 espèces observées sur plus de 50% des points, deux sont

caractéristique de la forêt vosgienne, la Grive draine, commune dans la hêtraie, et la Mésange noire, inféodée aux conifères. Les autres taxons sont bien plus répandus et sont soit forestiers, soit généralistes.



Les 20 espèces les plus fréquentes en pourcentage

LES GUILDES D'OISEAUX SUIVIES

LES OISEAUX SPÉCIALISTES

Les indices d'abondance des groupes d'espèces sont calculés en agrégeant les indices de chaque espèce. Le regroupement des espèces est effectué en fonction des préférences d'habitats (agricoles, bâtis et forestiers) et également pour les oiseaux dits généralistes. Une espèce est considérée comme spécialiste lorsqu'au moins deux tiers de ses effectifs sont concentrés dans un seul habitat. On calcule ensuite le taux de variation de l'indice d'abondance pour chaque regroupement d'espèces, sur l'ensemble de la période étudiée. Ce taux est calculé par rapport à l'année de référence 2023, pour laquelle l'indice est fixé à 1.

En 2023, un milieu a été attribué à 61 espèces, totalisant 4262 individus, répartis comme suit :

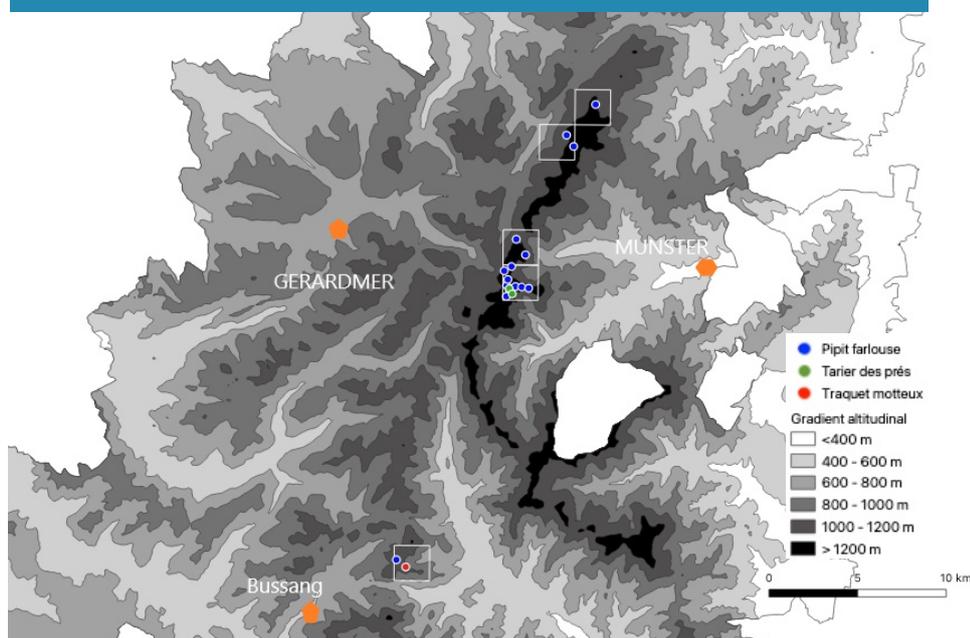
- 1710 individus de 21 espèces des milieux forestiers
- 1684 individus de 13 espèces généralistes
- 568 individus de 12 espèces des milieux bâtis
- 300 individus de 15 espèces des milieux agricoles.

ZOOM SUR LES ESPÈCES PRAIRIALES

Des quatre espèces prairiales visées, le Pipit spioncelle n'a pas été observé, bien qu'il soit toujours nicheur (très rare) dans les hautes Vosges. Les trois autres espèces ont été notées sur 16 points et 5 carrés, à une altitude supérieure ou égale à 1100 m. Le Pipit farlouse est présent sur 15 points et 5 carrés, totalisant 30 individus (dont 9 points et 20 individus sur le carré

du Hohneck).

Le Tarier des prés a été observé sur deux points du carré du Hohneck (2 individus) et le Traquet motteux sur un point situé au Drumont (2 individus). S'il ne fait aucun doute que les deux premières espèces ont niché, il n'en est peut-être pas de même du Traquet motteux qui n'a été vu qu'au premier passage. Il pouvait donc s'agir d'oiseaux de passage.



Répartition des oiseaux de prairie

MÉTHODOLOGIE

Nature de l'indicateur	État
Questions évaluatives	Comment les populations d'oiseaux communs évoluent-elles ?
Origine	Relevés effectués par des salariés de LPO Alsace, HIRRUS, LPO Bourgogne Franche-Comté, LPO Grand Est
Coordinateurs	LPO Alsace
Échelle de restitution	Parc naturel régional des Ballons des Vosges
Description des données	Nombre d'individus pour chaque espèce
Variable mesurée	Indices d'abondance des oiseaux communs
Étendue temporelle	2023
Méthode d'acquisition	STOC EPS
Fréquence d'actualisation	Analyse tous les 3 ans à partir de relevés annuels



Traquet motteux © C.STENGER (LPO)

POUR ALLER PLUS LOIN

Lorrilliere R., Gonzalez D. 2016. Déclinaison régionale des indicateurs issus du Suivi Temporel des Oiseaux Communs (STOC). Rapport d'analyse. CESCO, MNHN. 32 pp

ODONAT Grand Est, Indicateur "Evolution des populations d'oiseaux communs, nicheurs, généralistes du Grand Est", Observatoire Grand Est de la Biodiversité, 2021

Fontaine B., Moussy C., Chiffard Carricaburu J., Dupuis J., Corolleur E., Schmaltz L., Lorrillière R., Lois G., Gaudard C. 2020. Suivi des oiseaux communs en France 1989-2019 : 30 ans de suivis participatifs. MNHN- Centre d'Ecologie et des Sciences de la Conservation, LPO BirdLife France - Service Connaissance, Ministère de la Transition écologique et solidaire. 46 pp

Office
des données
naturalistes
du Grand Est

Odonat

Équipe projet : Eric BUCHEL, Sébastien DIDIER et Christophe HERVE (LPO Alsace), Guillaume CITOYEN et Sébastien GEORGEL (HIRRUS), Paul MISCHLER (LPO Grand Est), Philomin BRIOT (LPO BFC)

Rédaction : Eric BUCHEL (LPO Alsace)

Photos et cartographies : Eric BUCHEL (LPO Alsace)

Mise en page : Hélène ROHMER, Carole SIRLIN (ODONAT Grand Est)

Validation et relecture : Hélène ROHMER et Anaïs GSELL-EPAILLY (ODONAT Grand Est)

En partenariat avec :

